

DROIT PRIVÉ APRÈS MASTER ECOLE DE COMMERCE

Par **Pm61**, le 13/11/2020 à 20:35

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante M1 en école de commerce. Je réalise un Master en Gestion Financière.

J'ai pour projet d'intégrer un Master en droit privé international pour, à terme, devenir avocate. Puis-je intégrer une M1 en droit privé avec mon Master en école de commerce ? J'ai seulement quelques bases de droit grâce à mon cursus actuel mais je ne sais pas si elles sont suffisantes pour intégrer un Master en droit privé directement après obtention de mon diplôme

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/11/2020 à 07:50

Bonjour

Dans ma promotion de M2 droit des affaires, j'avais une camarade qui avait un Master en gestion de patrimoine. Elle a été prise sous la condition qu'elle se mette à niveau durant les vacances d'été, les responsable du Master lui avait envoyé des documents.

Peut-être qu'on vous fera une proposition du même genre.

Mais si vous avez des doutes, vous pouvez solliciter une validation des acquis et demandez à reprendre en L3. Cela vous permettra de vous mettre à niveau tout en faisant connaître des enseignants qui interviennent dans le Master qui vous intéresse.